

# ANTENNE ORANGE

## LE JEU DE DUPES

### A MANNEVILLE-LA-GOUPIL



Par le collectif  
**LA PEAU D'ORANGE**  
Juin 2022



## 2018 LE CONTE DE FEES

**T**out avait bien commencé.

En décembre 2018, ILR Télécom, sous-traitant de l'opérateur historique Orange, contacte la Mairie de Manneville-la-Goupil pour construire une antenne relais aux abords de la station d'épuration. Choix judicieux, cette station est éloignée de plus de 700 mètres des premières habitations.

En effet, qui apprécierait d'avoir depuis sa belle propriété une vue imprenable sur un équipement somme toute utile mais peu ragoûtant ? Y ajouter une antenne de 30 mètres de haut aurait l'avantage de la perdre à l'horizon avec un rayonnement électromagnétique amoindri pour les habitants.

A vrai dire, les communes voisines ont autorisé la construction d'antennes, mais éloignées des habitations : sur le parking d'un cimetière à 500 m du centre du village pour Angerville l'Orcher, à 700 m du bourg pour Manéglise et la palme revient à Saint-Sauveur-d'Emalleville, à près de 1 km.

## 2019 – 2021 OPERATION CAMOUFLAGE ET COMMANDO

**D**urant cette période, le projet fait l'objet d'études et les investigations vont bon train entre notre Mairie et les sous-traitants d'Orange.

Oui, vous avez bien lu : ENTRE LA MAIRIE

ET LES SOUS-TRAITANTS D'ORANGE.

Mais à ce stade, quid du millier d'habitants ?

Très chers Mannevillaises et Mannevillais, à quoi bon vous informer d'un projet d'une telle ampleur ? C'est pour votre bien, la 3G et la 4G sont le must pour la commune, pensent les élus. Et 30 mètres de haut, ce n'est pas la Tour Eiffel !

Il est plus logique d'être procédurier avec les permis de construire des habitants...

Alors durant ces longs mois, tous les protagonistes du projet vont travailler ensemble en toute discrétion, en protégeant leurs intérêts avec une communication minimaliste voire inexistante envers les habitants.



### FAISONS CONNAISSANCE

**A** ce stade, nous allons prendre le temps de faire connaissance. En effet, rien de visible (malheureusement) ne se passera entre 2019 et 2021, alors nous avons le temps...

*Qui sommes-nous ?*

*Comme vous, nous sommes des habitants de Manneville-la-Goupil. Nous nous sommes regroupés en un collectif appelé « La Peau d'Orange ». Nous sommes une soixantaine de Gaulois vent debout contre cette antenne construite à proximité de nos habitations. Notre objectif : la faire déplacer dans une zone sans habitation...*

## PRINTEMPS 2021

Nous voilà le 28 mai 2021, par un beau matin de printemps. Un ciel bleu azur avec quelques cirrus, une petite brise et une vingtaine de degrés. On entendrait presque chanter les cigales dans les champs d'orangers...

Bon ok, on s'est un peu emballé. Il est plutôt question ici du chantier d'Orange qu'un champ d'orangers. Car en l'espace de moins de temps qu'il en faut pour le comprendre, nous réalisons qu'une antenne relais de plus de 30 mètres de haut est en cours de montage à moins de 100 mètres des premières habitations et moins de 200 mètres de l'église.



Stupéfaction ! Tout Manneville découvre la dame de fer suspendue à une grue géante prête à être boulonnée pour l'éternité sous les fenêtres de plusieurs dizaines d'habitantes médusés. En l'espace de quelques heures, la valeur immobilière de leurs maisons vient de fondre sous le doux soleil du printemps.

## 2021 – 2022 DU CONTE DE FEES AU CAUCHEMAR

Mais que s'est-il donc passé pendant deux ans et demi ?

Reprenons avec les protagonistes de notre histoire :

- D'un côté, nous avons un propriétaire



bienfaiteur qui aurait voulu rendre service à la commune en accueillant sur son terrain une ANTENNE sans contrepartie. Quel altruisme !

Nous avons

également une nouvelle municipalité qui, hagarde, découvrirait l'imposture...

Enfin, un opérateur sans foi ni loi qui méprise bon nombre d'habitants comme les lois...

- De l'autre côté, des habitants ayant une vue imprenable sur la tour Burj Khalifa de Maville-la-Magouille, en un peu moins sympa...

En fait, il ne s'est rien passé ou presque... de légal. Instruction du dossier entachée de vices de procédures, documents à destination des habitants évaporés, chantier non réglementaire et, accrochez-vous... une antenne qui s'avère être montée en dépit du bon sens... Oui tout simplement montée à l'envers par rapport à l'autorisation d'urbanisme !

Evidemment, au collectif on n'est pas dupes. Orange avait à peine rétracté sa grue que nous faisons établir un procès-verbal pour défaut d'affichage obligatoire de l'autorisation d'urbanisme.

Pendant des mois et de fil en aiguille,

nous avons détricoté la déclaration préalable ainsi que la construction elle-même pour y trouver pas moins de 25 manquements et vices de procédures aux codes de l'urbanisme et des postes et télécommunication.

**Oui 25 !**

Un an plus tard, après une trentaine de recommandés, la saisie du défenseur des droits, la consultation de trois avocats, un rendez-vous avec une sénatrice, le contact d'une seconde sénatrice, d'une députée, du sous-préfet,



des réunions avec la Com Com et la Mairie qui nous soutient de son « mieux » et, bien sûr, vous-mêmes, nous avons réalisé l'incroyable !

Si l'antenne est encore là, **nous avons contraint Orange à reprendre l'instruction de l'autorisation d'urbanisme depuis le début afin de déposer une nouvelle demande préalable conforme à la loi.**

C'est pas de « peu » pour Orange, retour en 2019 !

## 2022 ET AU-DELA

**A**lors pourquoi se battre contre l'impossible, nous diriez-vous ?

Au début, nous étions pris pour une bande d'illuminés faisant face à une administration désinvolte et un opérateur tout puissant.

Aujourd'hui, nous sommes toujours en embuscade... et la route s'annonce longue et incertaine.

**« MAIS MAINTENANT QUE L'INCROYABLE EST FAIT, PASSONS À L'IMPOSSIBLE. »**

**M**erci pour votre lecture et votre implication.

Pour nous soutenir et retrouver le dossier complet, rendez-vous **lapeaudorange.fr**.



*Le saviez-vous ?*

**97 %**

C'est le pourcentage d'habitants sollicité qui ont signé la pétition pour le déplacement de l'antenne